

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **08 décembre 2025 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Madame Catherine Beaudoin
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Josée Cadieux
Monsieur Alexandre Roux
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Raphaël Guérard, maire, formant quorum. Monsieur Dominic Doucet, directeur général et Me Alexandra Gagné, greffière sont également présents.

25-12-414

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec les modifications suivantes :

- Report du point « 3.6 Nomination d'un conseiller délégué à la Société de l'Habitation de l'Érable »
- Report du point « 5.5 Nomination au comité SST »
- Modification du point « 13.2 Versement saison régulière – Commandite 2024-2025 pour le Club de hockey Les Cobras de Princeville »
- Modification du point « 14.6 Demande de gratuité de salle – Fondation CLSC CHSLD de l'Érable »

ADOPTÉE

25-12-415

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur une proposition de la conseillère Josée Cadieux, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 et de la séance extraordinaire du 24 novembre 2025.

ADOPTÉE

Dépôt d'un procès-verbal de correction (dépôt)

25-12-416

Modification de la résolution 25-07-255

ATTENDU QUE la résolution 25-07-255 prévoyait l'octroi du contrat pour l'achat de bacs bruns;

ATTENDU QU'UNE modification doit être apportée au financement de la dépense;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, le maire s'abstenant de voter, il est unanimement résolu de modifier le dernier paragraphe de la résolution comme suit :

QUE la trésorière soit autorisée à payer cette dépense et que cette acquisition soit financée à même le surplus non affecté.

ADOPTÉE

25-12-417

Règlement 2025-485 modifiant le Règlement no. 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et de diverses locations – Adoption

ATTENDU l'avis de motion donné le 10 novembre 2025 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement modifiant les tarifs généraux dans le règlement 2018-334 déposé en séance ordinaire le 10 novembre 2025 ;

ATTENDU que les membres du conseil ont obtenu le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que la greffière en a expliqué l'objet et sa portée le 10 novembre 2025 en séance ordinaire;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, que soit adopté le Règlement no 2025-485 modifiant le règlement 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et de diverses locations.

ADOPTÉE

25-12-418

Règlement 2025-Projet décrétant une dépense de 12 276 000\$ et un emprunt de 6 000 000\$ pour la construction des infrastructures municipales du développement Faubourg des Prés – Avis de motion

ATTENDU le premier projet de règlement a été déposé le 24 novembre 2025 en séance extraordinaire;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement décrétait un emprunt de 4 776 333\$ et une dépense de 12 276 000 \$ pour la construction des infrastructures municipales du développement Faubourg des Prés;

ATTENDU QUE le projet de règlement a fait l'objet de plusieurs modifications dont le montant de l'emprunt décrété;

Avis de motion est donné par la conseillère Catherine Beaudoin qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure un règlement décrétant une dépense de 12 276 000 \$ et un emprunt de 6 000 000 \$ pour la construction des infrastructures municipales du développement Faubourg des Prés.

Règlement 2025-Projet décrétant une dépense de 12 276 000\$ et un emprunt de 6 000 000\$ pour la construction des infrastructures municipales du développement Faubourg des Prés – Dépôt

La greffière constate que la conseillère Catherine Beaudoin dépose le projet de règlement décrétant une dépense de 12 276 000 \$ et un emprunt de 6 000 000 \$ pour la construction des infrastructures municipales du développement Faubourg des Prés, que ce dépôt suit l'avis de motion, et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

25-12-420

Règlement 2025-Projet modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU1-2504) - Avis de motion

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement 2017-316 concernant le zonage et qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 12 janvier 2026.

ADOPTÉE

Règlement 2025-Projet modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU1-2504) - Dépôt de projet

La greffière constate que le conseiller Danis Beauvillier dépose le projet de règlement modifiant le règlement de zonage, que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

25-12-421

Règlement 2025-Projet modifiant le règlement de lotissement 2017-317 (PRU1-2505) - Avis de motion

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement 2017-317 concernant le lotissement et qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 12 janvier 2026.

ADOPTÉE

Règlement 2025-Projet modifiant le règlement de lotissement 2017-317 (PRU1-2505) - Dépôt du projet

La greffière constate que le conseiller Me Serge Bizier, dépose le projet de règlement modifiant le règlement de lotissement, que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

25-12-422

Ratification d'un avenant à la résolution 25-07-240 – Contrat de services pour l'élection municipale 2025

ATTENDU le contrat octroyé par la résolution numéro 25-07-240 à Innovision+ pour la fourniture des services lors de l'élection municipale de 2025.

ATTENDU QUE certaines modifications du contrat étaient requises pour l'ajout d'une instance supplémentaire permettant l'accès à distance aux données de la table d'accueil lors des jours de votes et les frais variables pour la papeterie;

Sur la proposition de la conseillère Josée Cadieux, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter de ratifier l'avenant au contrat pour une somme de 1 488,72 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

Dépôt du rapport du président d'élection

25-12-423

Autorisation de paiement – Facture pour la fonction des juges Municipaux 2024

ATTENDU la résolution 25-04-115 autorisant le paiement de la facture de Justice Québec pour la fonction des juges municipaux ;

ATTENDU l'avis de facture de Justice Québec datée du 14 novembre 2025 pour l'ajustement de la facturation pour la somme payable pour les fonctions de juges municipaux pour l'année 2024 pour un montant de 72,77\$ incluant les taxes applicables ;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'autoriser la trésorière à faire le paiement de cette facture et que celui-ci soit financé à même les activités financières de l'année 2025.

ADOPTÉE

25-12-424

Calendrier 2026 des séances du conseil

Sur la proposition de la conseillère Catherine Beaudoin, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, que soit adopté le calendrier des séances ordinaires 2026 du conseil municipal; qui auront lieu en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville :

- | | |
|--|--------------------------------|
| - Lundi le 12 janvier à 19h30; | - Lundi le 9 février à 19h30; |
| - Lundi le 9 mars à 19h30; | - Lundi le 13 avril à 19h30; |
| - Lundi le 11 mai à 19h30; | - Lundi le 8 juin à 19h30; |
| - Lundi le 13 juillet à 19h30; | - Lundi le 10 août à 19h30; |
| - Lundi le 14 septembre à 19h30; | - Mardi le 13 octobre à 19h30; |
| - Lundi le 9 novembre à 19h30; | - Lundi le 7 décembre à 19h30; |
| - Lundi le 14 décembre à 19h30 (Budget); | |
| - Lundi le 14 décembre à 20h00. | |

ADOPTÉE

25-12-425

Fermeture des bureaux administratifs pour le congé des fêtes

Sur la proposition du conseiller Alexandre Roux, il est unanimement résolu que les bureaux administratifs de la Ville seront fermés au public du 24 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

ADOPTÉE

Assurances Biens et Automobiles - Renouvellement

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a participé au regroupement Estrie pour les assurances de dommage et a mandaté l'UMQ pour procéder à la négociation de gré à gré avec les assureurs;

ATTENDU les conditions et les primes déposées par l'assureur Beneva relativement au portefeuille d'assurances de dommages aux biens, bris des équipements et délits (Bloc A) pour le terme du 1er décembre 2025 au 1er décembre 2026;

ATTENDU les conditions et les primes déposées par le courtier BFL CANADA risques et assurances Inc. relativement au portefeuille d'assurances automobiles des propriétaires et automobiles des garagistes (Bloc C) pour le terme du 1er décembre 2025 au 1er décembre 2026;

ATTENDU les recommandations de M. Martin Grandchamp, de la firme Fidéma Groupe Conseils Inc., suite à l'étude des conditions et des primes déposées;

Il est proposé par la conseillère Josée Cadieux et unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter :

QUE la Ville de Princeville prend acte des conditions déposées par l'assureur Beneva relativement au portefeuille d'assurances biens, bris d'équipement et délits (Bloc A) pour le terme du 1er décembre 2025 au 1er décembre 2026 pour un montant total de 67 147 \$, plus les taxes et les frais de courtage, le tout selon le tableau déposé par le consultant Fidéma Groupe Conseils Inc. et autorise à cet effet le paiement de cette dépense à même les postes budgétaires spécifiques aux assurances du fonds des activités financières pour l'année 2025 et que les crédits nécessaires soient pourvus au budget 2026;

QUE la Ville de Princeville prend acte des conditions déposées par le courtier BFL CANADA risques et assurances Inc. relativement au portefeuille d'assurances automobile (Bloc C) pour le terme du 1er décembre 2025 au 1er décembre 2026 pour un montant total de 17 544 \$, plus les taxes applicables, le tout selon le tableau déposé par le consultant Fidéma Groupe Conseils Inc. et autorise à cet effet le paiement de cette dépense à même les postes budgétaires spécifiques aux assurances du fonds des activités financières pour l'année 2025 et que les crédits nécessaires soient pourvus au budget 2026;

QUE la municipalité autorise le paiement, à l'Union des municipalités du Québec d'une somme de 6 529 \$ représentant la quote-part du fonds de garantie des biens des assurances de dommages à la municipalité pour le terme du 1er décembre 2025 au 1er décembre 2026;

QUE la municipalité autorise le paiement, à l'Union des municipalités du Québec d'une somme représentant 1% du total des primes payées par la municipalité, à titre d'honoraires;

QUE cette dépense soit financée à même les crédits budgétaires de l'année en cours pour partie et que les crédits budgétaires soient pourvus au budget de l'année 2026.

D'AUTORISER la trésorière à payer cette dépense.

ADOPTÉE

25-12-427

Nomination au comité des communications

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseiller Danis Beauvillier soit désigné comme membre du comité des communications.

ADOPTÉE

25-12-428

Formation et nomination au comité de gestion des actifs

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter,

QUE le comité de gestion des actifs soit créé;

QUE les personnes suivantes soient membres de ce comité jusqu'à nouvel ordre

- Dominic Doucet, Directeur général
- Michel Carignan, Directeur de l'urbanisme
- Thierry DeNardin Coordonnateur en hygiène du milieu et en infrastructures
- Fatoumata Kaboré, Directrice des finances et trésorière
- Alexandra Gagné, Greffière et directrice des services juridiques

- Catherine Beaudoin, Conseillère
- Me Serge Bizier, Conseiller

ADOPTÉE

25-12-429

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 11 novembre 2025 au 7 décembre 2025 254 487,29 \$
- nos S13703 à S13706 & M3360 à M3378 & A55781 à A55819

Chèques annulés :

- En date du 9 juin 2020 au 12 juillet 2020 (541,16 \$)
- nos A55722 et A55798

Dépôt salaires :

-périodes 2025-45 à 2025-49 256 391,77\$

ADOPTÉE

25-12-430

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 8 décembre 2025 427 788,14 \$
nos S13707 à S13776, A55820 à A55880

ADOPTÉE

25-12-431

PG Solutions – Renouvellement entente de service d'entretien et soutien des applications 2026

ATTENDU les dispositions de 573.3(2.3) d) de la *Loi sur les Cités et Villes* concernant le contrat de service informatique;

Sur une proposition de la conseillère Catherine Beaudoin, il est unanimement résolu de renouveler le contrat de service d'entretien et de soutien des applications au montant de 61 734 \$, plus les taxes applicables, à PG Solutions pour l'année 2026;

QUE cette dépense soit financée à même les crédits budgétaires à pourvoir au budget de l'année 2026 et que la trésorière soit autorisée à payer les factures en lien avec ce renouvellement.

ADOPTÉE

25-12-432

Transferts à l'excédent non affecté

Sur la proposition du conseiller Alexandre Roux, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'autoriser la trésorière à :

TRANSFÉRER un montant de 30 000\$ de l'excédent affecté à la collecte sélective vers l'excédent non affecté;

TRANSFÉRER un montant de 30 000\$ de l'excédent de fonctionnement affecté « Aide financière à la clinique médicale » vers l'excédent non affecté;

ADOPTÉE

Softball mineur de Princeville – États financiers au 31 octobre 2025 - Dépôt

25-12-433

Permanence de la coordonnatrice aux événements

ATTENDU la résolution 25-05-190 suivie de la période de probation de 6 mois qui s'est déroulée à la satisfaction du directeur des loisirs ;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, que la permanence de Roxanne Rheault, coordonnatrice aux événements, soit accordée en date du 26 novembre 2025.

ADOPTÉE

25-12-434

Permanence de la directrice des finances et trésorière

ATTENDU la résolution 25-03-072 suivie de la période de probation qui s'est déroulé à la satisfaction du directeur général ;

Sur une proposition de la conseillère Josée Cadieux, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter que la permanence de Fatoumata Kaboré, directrice des finances et trésorière, soit accordée en date du 1er décembre 2025.

ADOPTÉE

25-12-435

Permanence de l'agente administrative à la paie et soutien à la trésorerie

ATTENDU la résolution 25-07-248 suivie de la période de probation de 600 heures qui s'est déroulé à la satisfaction de la trésorière ;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, que la permanence de Mélanie Deneault, agente administrative à la paie et soutien à la trésorerie, soit accordée en date du 27 novembre 2025.

ADOPTÉE

25-12-436

Indexation salariale pour les brigadiers scolaires

Sur la proposition du conseiller Alexandre Roux, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'augmenter le salaire des brigadiers scolaires de 3% à compter du 1^{er} janvier 2026.

ADOPTÉE

25-12-437

Déneigement de la Caserne incendie – Octroi de contrat

ATTENDU l'offre de services d'Excavation Bois-Francis Inc. pour le déneigement de la Caserne Incendie pour la saison 2025-2026 ;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'octroyer le contrat de déneigement de l'immeuble sis au 101 Demers Est, la caserne incendie, pour la saison 2025-2026 à l'entreprises Excavation Bois-Francis Inc. au coût de 5 000 \$, plus les taxes applicables ;

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l'année en cours pour la portion 2025 et que des crédits budgétaires suffisants soient pourvus au budget de l'année 2026.

ADOPTÉE

25-12-438

Répartition des frais d'entretien pour le cours d'eau Légaré

ATTENDU la résolution 23-03-113 demandant l'intervention dans le cours d'eau Légaré ;

Sur une proposition de la conseillère Catherine Beaudoin, il est unanimement résolu, le maire s’abstenant de voter, d’accepter les frais d’entretien et les autres frais connexes du cours d’eau en titre, en la Ville de Princeville, pour un montant de 6 606,56 \$ taxes incluses et de répartir ces frais, conformément aux dispositions de la résolution 2025-11-325 de la MRC de l’Érable, de la municipalité intéressée par ces travaux selon le sommaire suivant sur la base du projet d’entretien du cours d’eau visé, savoir :

Municipalité	Matricule	Entretien du cours d’eau Légaré (longueur en mètres)	Montant
Ville de Princeville	0014 15 1433	873	5 885,23\$
Ville de Princeville	0014 57 9454	107	721,33\$
TOTAL :		980	6 606,56\$

D’AUTORISER la trésorière à acquitter cette facture.

ADOPTÉE

25-12-439

Répartition des frais d’entretien pour la branche 1 du cours d’eau Légaré

ATTENDU la résolution 23-03-114 demandant l’intervention dans la branche 1 du cours d’eau Légaré ;

Sur une proposition de la conseillère Josée Cadieux, il est unanimement résolu, le maire s’abstenant de voter, d’accepter les frais d’entretien et les autres frais connexes du cours d’eau en titre, en la Ville de Princeville, pour un montant de 4 555,87 \$ taxes incluses et de répartir ces frais, conformément aux dispositions de la résolution 2025-11-326 de la MRC de l’Érable, de la municipalité intéressée par ces travaux selon le sommaire suivant sur la base du projet d’entretien du cours d’eau visé, savoir :

Municipalité	Matricule	Entretien du cours d’eau Légaré, branche 1 (longueur en mètres)	Montant
Ville de Princeville	0014 57 9454	260	4 555,87\$
TOTAL :		260	4 555,87\$

D’AUTORISER la trésorière à acquitter cette facture.

ADOPTÉE

25-12-440

Appui au projet de détection et prévention EFEE Centre-du-Québec 2026

ATTENDU la réception d’une lettre de demande d’appui au projet « Campagne de prévention et de détection des espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE) au Centre-du-Québec – volet prévention » reçu du Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour ;

Sur une proposition du conseiller Alexandre Roux, il est unanimement résolu d'appuyer le projet et les organismes de bassins versants du Québec portant ce projet.

ADOPTÉE

25-12-441

Ratification d'un avenant à la résolution no 25-08-287 – Contrat de services professionnels en hydrogéologie pour l'étude de la capacité de l'installation de production d'eau potable

ATTENDU le contrat octroyé par la résolution no 25-08-287 à Groupe Conseil UDA pour l'étude de capacité de l'installation de production d'eau potable;

ATTENDU QUE certaines modifications du contrat étaient requises pour la poursuite des travaux de pompage et les recherches sur la capacité des drains qui n'étaient pas prévu au mandat initial;

Sur la proposition de la conseillère Josée Cadieux, il est unanimement résolu, de ratifier l'avenant pour la poursuite des travaux de pompage, l'accompagnement et la recherche technique sur la capacité des drains actuels au contrat conclu avec Groupe Conseil UDA pour une somme de 2 060\$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la trésorière à payer cette dépense.

ADOPTÉE

25-12-442

Vidange, déshydratation, transport et disposition des boues des étangs de la station d'épuration des eaux usées - Autorisation de paiement

ATTENDU l'appel d'offre no AO24-HV-02 et la résolution 24-12-551 octroyant le contrat de vidange, déshydratation, transport et disposition des boues des étangs de la station d'épuration des eaux usées à GFL Environmental Services Inc. ;

ATTENDU la réception de la facture de GFL Environmental Services Inc. datée du 18 novembre 2025 au montant total 919 104,60\$ plus les taxes applicables ;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'autoriser la trésorière à payer cette dépense.

ADOPTÉE

25-12-443

Avis d'assujettissement au droit de préemption - Certains immeubles situés sur le territoire de la Ville de Princeville

CONSIDÉRANT QUE le 12 août 2024, le conseil municipal adoptait le *Règlement 2024-461 déterminant le droit de préemption, le territoire visé et les conditions d'application* ;

CONSIDÉRANT qu'un avis d'assujettissement doit être notifié aux propriétaires de l'immeuble et inscrit au Registre foncier du Québec pour exercer le droit de préemption ;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite assujettir au droit de préemption les immeubles suivants, identifiés au moyen de leur numéro de lot du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska : 4 308 001, 4 306 522, 4 309 902, 5 789 971, 4 307 024, 4 306 516, 5 956 729, 4 307 082, 5 074 600, 4 306 877, 4 307 036, 4 307 037, 4 306 810, 4 306 636, 4 308 261, 4 308 270, 4 308 137, 4 308 138 et 4 308 272;

CONSIDÉRANT que ces immeubles ne sont pas la propriété d'un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et qu'ils n'ont pas fait l'objet d'un avis d'assujettissement par un autre organisme municipal au sens de l'article 572.0.1 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT que le droit de préemption est l'un des outils favorisant la mise en œuvre de la planification municipale ;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter :

QUE le conseil autorise l'inscription au Registre Foncier du Québec d'un avis d'assujettissement, d'une période de 10 ans, à l'égard des immeubles suivants, et ce, pour l'un ou plusieurs fins municipales indiquées :

Adresse	Lots	Fin(s) municipale(s) visée(s)
275 rue Jérémie-Pacaud	4 308 001	Équipement industrielle ou réserve foncière
85 Boulet	4 306 522	Équipement industrielle
90 Beaudet	4 309 902 5 789 971	Équipement industrielle
600 Saint-Henri	4 307 024	Équipement industrielle
10 Boulevard Industriel	4 306 516	Équipement industrielle
90 Boulet	5 956 729	Équipement industrielle
42 Saint-Charles	4 307 082	Implantation ou agrandissement d'un établissement scolaire ou municipale.
270 Saint-Jean Baptiste Sud	5 074 600	Implantation ou agrandissement d'un établissement scolaire ou municipale.
540 Saint Henri	4 306 877 4 307 036 4 307 037	Équipement industrielle
11 rue Saint-Jacques Ouest	4 306 810	Réserve foncière
63 rue Saint-Jean Baptiste Sud	4 306 636	Réserve foncière
594, Saint-Jacques Est	4 308 261	Réserve foncière
622 rue Demers Est	4 308 270	Réserve foncière
	4 308 137	Conservation d'un milieu naturel
	4 308 138	Conservation d'un milieu naturel
	4 308 272	Réserve foncière

QUE le directeur général et la greffière soient mandatés afin d'entreprendre toutes les procédures requises à cet effet ;

QUE la trésorière soit autorisée à payer les frais de signification et d'inscription au Registre foncier requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

25-12-444

Achat d'un camion léger– Loisirs

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

QUE soit acceptée l'offre de Laquerre Ford Inc. pour l'achat d'un camion F-150 Lightning XLT Cabine Supercrew ;

QUE le directeur des travaux publics, Dave Leclerc, soit autorisé à effectuer l'achat du camion, pour la somme de 62 395\$ plus les taxes applicables ;

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à effectuer toutes procédures reliées à l'acquisition dudit camion, notamment l'immatriculation et le lettrage ;

QUE la trésorière soit autorisée à payer cette dépense et que cette acquisition soit financée à même le fonds de roulement sur une période de 3 ans remboursée en 3 versements annuels égaux ;

QUE la trésorière soit autorisée à payer les frais d'immatriculation.

ADOPTÉE

25-12-445

Versement saison régulière - commandite 2024-2025 pour le Club de hockey les Cobras de Princeville

ATTENDU la résolution no 25-01-027 autorisant une entente de 3 ans avec le club de hockey les Cobras de Princeville;

Sur une proposition de la conseillère Catherine Beaudoin, il est unanimement résolu d'autoriser le versement d'un montant de 10 300\$ pour la saison 2024-2025 incluant le paiement des frais pour les matchs locaux disputés en séries éliminatoires;

D'AUTORISER la trésorière à effectuer ce paiement.

ADOPTÉE

25-12-446

Centre de prévention du suicide Arthabaska-Érable – Demande d'aide financière

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la demande du Centre de prévention du suicide Arthabaska-Érable ;

Sur la proposition de la conseillère Josée Cadieux, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'engager un montant de 500\$ en échange d'un plan de visibilité dénommé le Plan Vénus;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement.

ADOPTÉE

25-12-447

Aide financière – Partage St-Eusèbe

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à verser une aide financière de 7 500\$ à Partage Saint-Eusèbe pour l'année 2026 conditionnellement à la réception des états financiers de 2025.

ADOPTÉE

25-12-448

Journée de la persévérance scolaire

ATTENDU QUE tous les acteurs de la communauté peuvent agir sur la persévérance scolaire afin de favoriser la réussite éducative au Centre-du-Québec ;

ATTENDU QUE d'alimenter les aspirations professionnelles des jeunes et d'adultes en formation en leur faisant découvrir nos milieux contribue à donner du sens à leur persévérance scolaire ;

ATTENDU QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique ;

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec tient, chaque année en février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire ;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes et aux adultes en formation que la collectivité les soutient dans la poursuite de leurs études ;

ATTENDU QUE depuis 2004, la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté dans le but de favoriser le développement du plein potentiel des jeunes et de soutenir la réussite éducative des jeunes et d'adultes en formation ;

Sur une proposition du conseiller Alexandre Roux, il est unanimement résolu de déclarer que la Ville de Princeville appuie les Journées de la persévérance scolaire 2025 par cette résolution.

ADOPTÉE

25-12-449

Demande de gratuité de salle – Relais pour la vie – Bingo

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la demande de gratuité de la salle Pierre-Prince à l'occasion d'un Bingo au profit du Relais pour la vie le 27 février 2026 ;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d’octroyer la gratuité de la salle.

ADOPTÉE

25-12-450

Demande de soutien financier – Centraide Centre-du-Québec

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la demande de soutien financier de Centraide Centre-du-Québec ;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d’octroyer un soutien financier de 1 500\$ et d’autoriser la trésorière à faire ce paiement.

ADOPTÉE

25-12-451

Demande de gratuité de salle – Fondation CLSC-CHSLD de l’Érable

ATTENDU la demande présentée au Conseil pour la gratuité de la salle Pierre-Prince pour l’organisation de la soirée des Présidents d’honneur ;

Sur la proposition de la conseillère Catherine Beaudoin, il est unanimement résolu d’octroyer la gratuité de la salle pour la tenue de l’événement le 28 mars 2026.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l’article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

25-12-452

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 02.

ADOPTÉE

Me Alexandra Gagné, greffière

Raphaël Guérard, maire